Cours N° 04 :

Les principes fondamentaux de l'intervention en premiers secours psychologiques (PSP)

1-Les principes fondamentaux de l'intervention en premiers secours psychologiques (PSP)

1-1-Le respect de la sécurité, de la dignité et des droits des personnes

L'accompagnement des personnes touchées par un événement grave, indépendamment de leur âge, de leur sexe ou de leur appartenance ethnique, nécessite une intervention fondée sur le respect de leur sécurité, de leur dignité et de leurs droits fondamentaux.

RESPECTER ...	
La sécurité des personnes	• Évitez de mettre les personnes encore plus en danger à cause de vos actions. • Assurez-vous du mieux possible que les adultes et les enfants que vous aidez sont en sécurité et protégez-les des dommages physiques ou psychologiques.
La dignité des personnes	• Traitez les personnes avec respect, en tenant compte de leurs normes culturelles et sociales.
Les droits des personnes	• Assurez-vous que les personnes ont accès à l'aide de façon équitable et sans discrimination. • Aidez les personnes à faire valoir leurs droits et à bénéficier du soutien disponible. • N'agissez que dans l'intérêt des personnes que vous rencontrez.

À cet effet, il est essentiel de respecter certains principes éthiques qui orientent la conduite de l'intervenant. Ces repères permettent d'éviter toute action susceptible de porter préjudice à la personne, de garantir une assistance de qualité et de veiller à ce que chaque intervention soit réalisée sans son intérêt.

À faire	**À éviter**
• Être honnête et digne de confiance. • Respecter le droit de la personne de prendre ses propres décisions. • Connaître et mettre de côté vos préjugés et à priori. • Bien expliquer à la personne que, même si elle refuse votre aide sur le moment, elle peut la solliciter plus tard. • Respecter la vie privée de la personne et assurer la	• Ne pas profiter de votre position de personne aidante. • Ne jamais demander de l'argent ou un service en échange de l'aide que vous apportez. • Ne jamais faire pas de fausses promesses ou donner de fausses informations. • Ne pas exagérer vos compétences. • Ne pas imposer votre aide, ne pas être intrusif ou insistant. • Ne pas pousser les personnes à vous raconter leur histoire. • Ne pas divulguer l'histoire des personnes que vous aidez.

confidentialité de son histoire, si cela est approprié. • Adopter une attitude appropriée en tenant compte de la culture, de l'âge et du sexe de chaque personne.	• Ne pas juger la personne sur ses actes ou ses sentiments.

1-2-L'adaptation de l'intervention aux particularités culturelles des personnes

Dans les situations de crise, les populations affectées peuvent regrouper des individus issus de cultures différentes, notamment des minorités et des groupes socialement marginalisés.

Les références culturelles influencent les relations avec autrui ainsi que les comportements considérés comme acceptables ou inappropriés, qu'il s'agisse des paroles ou des attitudes à adopter. À titre d'exemple, dans certaines sociétés, exprimer ses émotions auprès d'une personne extérieure au cercle familial peut être inhabituel. Dans d'autres contextes, les femmes peuvent être tenues de communiquer uniquement avec des intervenantes du même sexe. De même, certaines prescriptions vestimentaires ou règles relatives à la manière de se couvrir peuvent revêtir une importance particulière.

Il est donc nécessaire que l'intervenant prenne conscience de ses propres références culturelles et de ses convictions personnelles, afin de mettre à distance ses éventuels préjugés.

Chaque situation de crise présentant des caractéristiques particulières, l'intervention doit être ajustée au contexte dans lequel elle se déroule, en prenant en considération les normes sociales et culturelles propres à la population concernée.

PENSEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES QUAND VOUS VOUS PRÉPAREZ À OFFRIR LES PSP DANS DES CADRES CULTURELS DIFFÉRENTS :	
Habillement	• Dois-je m'habiller d'une certaine manière en signe de respect de la culture locale ? • Les personnes affectées ont-elles besoin de certains vêtements pour conserver leur dignité et respecter leurs coutumes ?
Langue	• Comment se salue-t-on généralement dans cette culture ? • Quelle est la langue parlée ?
Genre, âge et pouvoir	• Les femmes nécessitant des PSP doivent-elles uniquement avoir des contacts avec des femmes aidantes ? • À qui m'adresser ? (est-ce au chef de famille ou au responsable de la communauté)
Contact physique et comportement	• Quelles sont les coutumes et usages pour ce qui est du contact physique ? • Est-il convenable de prendre la main de quelqu'un ou de lui toucher l'épaule ?

	• Y a-t-il des attitudes particulières qu'il faut prendre en compte dans les échanges avec les personnes âgées, les enfants, les femmes (ou autres) ?
Croyances et religion	• Quels sont les différents groupes ethniques et religieux représentés parmi les personnes en détresse ? • Quelles croyances ou pratiques sont importantes pour les personnes affectées ? • Quel est leur point de vue ou explication concernant ce qui s'est passé ?

1-3-La connaissance et la coordination avec les autres dispositifs d'urgence

Lorsqu'une population est touchée par une situation de crise, plusieurs formes d'assistance peuvent être mobilisées simultanément. Parmi celles-ci figurent notamment les opérations de recherche et de sauvetage, les interventions médicales urgentes, la mise à disposition d'hébergements, la distribution de denrées alimentaires, les dispositifs de recherche des membres des familles ainsi que les actions de protection de l'enfance.

Cependant, les intervenants humanitaires et les bénévoles ne disposent pas toujours d'informations précises concernant les services existants et leur localisation. Cette difficulté est particulièrement présente lors de catastrophes de grande ampleur ou dans les zones dépourvues d'infrastructures sanitaires et d'autres services opérationnels.

Il est donc important de s'informer sur les ressources et les dispositifs d'assistance disponibles, afin d'orienter les personnes accompagnées vers les organismes compétents et de leur permettre d'accéder à une aide concrète correspondant à leurs besoins.

Par ailleurs, lorsqu'on souhaite intervenir dans un contexte de crise, il est préférable de s'intégrer à une organisation ou à un groupe communautaire. Une intervention menée de manière isolée peut exposer l'intervenant à différents dangers, perturber la coordination des actions de secours et limiter sa capacité à orienter les personnes vers les ressources et les formes de soutien appropriées.

1-4-La préservation de sa propre santé et de son bien-être

Apporter une aide de manière responsable implique également de veiller à sa propre santé physique et psychologique ainsi qu'à son équilibre personnel.

En effet, l'intervenant peut lui-même subir les répercussions de la situation de crise à laquelle il est confronté dans le cadre de son activité. Il est également possible que lui-même ou les membres de sa famille aient été directement touchés par l'événement.

Il devient alors indispensable de porter une attention particulière à son propre état de bien-être et de s'assurer de disposer des ressources physiques et émotionnelles nécessaires pour accompagner les autres dans de bonnes conditions.

Prendre soin de soi constitue ainsi une condition importante pour pouvoir apporter une aide adaptée et de qualité aux personnes affectées. Lorsque l'intervention est réalisée en équipe, il est également nécessaire de veiller à la santé et au bien-être des autres membres du groupe.